

# Une économie mise brusquement à l'arrêt

Effet des mesures d'urgence sur l'emploi métropolitain – évaluation au 1<sup>er</sup> mai 2020

Avant que la COVID-19 ne frappe, la région métropolitaine de Montréal comptait 2,24 millions de travailleurs. L'économie était florissante et le taux de chômage bas. Depuis, la situation a considérablement évolué. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a estimé au 1<sup>er</sup> mai 2020 l'impact du confinement et du déconfinement sur l'emploi dans le Grand Montréal pour les mois d'avril et de mai<sup>1</sup>.

## Une chute abrupte de l'emploi

Il est estimé que les mesures de confinement ont fait chuter l'emploi de 39 % sur le territoire de la CMM au mois d'avril. La chute est plus abrupte dans les couronnes Nord et Sud, notamment à cause de la part plus grande des services de proximité dans leur économie. Elle est légèrement moins prononcée dans l'agglomération de Montréal grâce à la concentration des emplois de bureaux, qui peuvent être réalisés en télétravail.

La contraction de l'emploi est quelque peu supérieure à la moyenne métropolitaine à Laval et à Longueuil. La spécialisation de Laval en commerce de détail a déprimé l'emploi, mais la moins grande présence d'industries manufacturières non essentielles a atténué la chute. À l'inverse, Longueuil a subi la fermeture des usines aéronautiques, mais a bénéficié de la moins grande présence de commerces non essentiels.

À l'intérieur de l'île de Montréal, il est à noter que l'arrêt des activités manufacturières non essentielles (aéronautique, produits métalliques) et la fermeture des centres commerciaux régionaux ont réduit davantage l'emploi dans l'Est-de-l'Île, l'Ouest-de-l'Île et le Centre-Ouest. La contraction la plus légère affecte le centre-ville et les zones contiguës, qui bénéficient de la concentration des emplois de bureaux sur leur territoire.

## Une remontée de l'emploi prévue pour le mois de mai

Les mesures de déconfinement, telles qu'énoncées au début du mois de mai, pourraient faire remonter l'emploi de 27 % dans la grande région de Montréal. Les secteurs qui devraient être déconfinés – manufacturier, construction, commerce de détail et écoles primaires – occupent une part plus grande de l'emploi des couronnes. C'est dans la couronne Nord (Mirabel en particulier) et les pôles Centre-Ouest, Ouest-de-l'Île et Est-de-l'Île que la reprise des activités est la plus prononcée. À noter que l'absence de données fiables sur l'emploi des commerces sur rue et des centres commerciaux augmente la marge d'erreur dans le calcul du déconfinement.

Après la phase de déconfinement prévue, l'indice d'utilisation de la main-d'œuvre continuera à être un peu plus faible dans les couronnes. Les centres manufacturiers que sont Mirabel et les pôles Centre-Ouest, Est-de-l'Île et Ouest-de-l'Île, bénéficieront de l'indice le moins faible.

---

<sup>1</sup> La méthodologie est détaillée en annexe A.

## Emploi selon le lieu de travail

Territoire	Emploi au recensement de 2016 Pré-confinement <sup>1</sup>	Emploi estimé		Variation estimée (%)		
		2020-04-27 Confinement	2020-05-25 Déconfinement	2020-04-27 Confinement	2020-05-25 Déconfinement	Totale
CMM	1 811 465	1 111 000	1 406 000	-39%	27%	-22%
<b>Secteurs géographiques</b>						
Montréal, aggro.	1 163 330	747 000	910 000	-36%	22%	-22%
Laval	152 790	89 000	119 000	-42%	34%	-22%
Longueuil, aggro.	174 800	101 000	137 000	-42%	36%	-22%
Couronne Nord, CMM	180 665	95 000	135 000	-47%	42%	-25%
Couronne Sud, CMM	139 880	78 000	104 000	-44%	33%	-26%
<b>Municipalités régionales de comté</b>						
L'Assomption	30 745	15 000	21 000	-51%	40%	-32%
Les Moulins	45 625	25 000	34 000	-45%	36%	-25%
Deux-Montagnes	28 780	16 000	21 000	-44%	31%	-27%
Thérèse-De Blainville	55 740	30 000	42 000	-46%	40%	-25%
Mirabel	21 500	10 000	18 000	-53%	80%	-16%
Rouville	14 230	9 000	12 000	-37%	33%	-16%
Vallée-du-Richelieu	34 400	20 000	26 000	-42%	30%	-24%
Marguerite-D'Youville	23 295	13 000	18 000	-44%	38%	-23%
Roussillon	47 955	26 000	36 000	-46%	38%	-25%
Beauharnois-Salaberry	23 255	14 000	18 000	-40%	29%	-23%
Vaudreuil-Soulanges	39 950	23 000	29 000	-42%	26%	-27%
<b>Île de Montréal, territoires de PME MTL</b>						
Est-de-l'Île	114 845	69 000	94 000	-40%	36%	-18%
Centre-Est	154 490	101 000	118 000	-35%	17%	-24%
Centre-Ville	469 345	320 000	351 000	-32%	10%	-25%
Centre-Ouest	197 090	118 000	166 000	-40%	41%	-16%
Grand Sud-Ouest	82 680	53 000	64 000	-36%	21%	-23%
West-Island	144 875	87 000	118 000	-40%	36%	-19%

1. L'emploi pré-confinement est supposé égal à l'emploi au recensement de 2016.

Source : Statistique Canada, recensement de 2016, compilation spéciale.

## Indice d'utilisation de la main-d'œuvre

(Emploi pré-confinement<sup>1</sup> = 100)

Territoire	Recensement, 2016 Pré-confinement <sup>1</sup>	2020-04-27 Confinement	2020-05-25 Déconfinement	Variation estimée (%)		
				Confinement	Déconfinement	Totale (%)
CMM	100,0	61,3	77,6	-39%	27%	-22%
<b>Secteurs géographiques</b>						
Montréal, agglo.	100,0	64,2	78,2	-36%	22%	-22%
Laval	100,0	58,3	78,1	-42%	34%	-22%
Longueuil, agglo.	100,0	57,9	78,2	-42%	35%	-22%
Couronne Nord, CMM	100,0	52,5	74,8	-47%	42%	-25%
Couronne Sud, CMM	100,0	56,1	74,5	-44%	33%	-26%
<b>Municipalités régionales de comté</b>						
L'Assomption	100,0	50,4	69,0	-50%	37%	-31%
Les Moulins	100,0	54,0	75,2	-46%	39%	-25%
Deux-Montagnes	100,0	54,4	73,7	-46%	35%	-26%
Thérèse-De Blainville	100,0	54,6	75,0	-45%	37%	-25%
Mirabel	100,0	44,9	82,7	-55%	84%	-17%
Rouville	100,0	63,8	83,4	-36%	31%	-17%
Vallée-du-Richelieu	100,0	57,6	74,3	-42%	29%	-26%
Marguerite-D'Youville	100,0	57,3	78,8	-43%	37%	-21%
Roussillon	100,0	55,0	74,4	-45%	35%	-26%
Beauharnois-Salaberry	100,0	59,4	78,6	-41%	32%	-21%
Vaudreuil-Soulanges	100,0	58,0	72,9	-42%	26%	-27%
<b>Île de Montréal, territoires de PME MTL</b>						
Est-de-l'Île	100,0	60,1	82,0	-40%	36%	-18%
Centre-Est	100,0	65,4	76,3	-35%	17%	-24%
Centre-Ville	100,0	68,1	74,9	-32%	10%	-25%
Centre-Ouest	100,0	60,0	84,0	-40%	40%	-16%
Grand Sud-Ouest	100,0	63,8	76,9	-36%	21%	-23%
West-Island	100,0	59,9	81,2	-40%	35%	-19%

1. L'emploi pré-confinement est supposé égal à l'emploi au recensement de 2016.

Source : Statistique Canada, recensement de 2016, compilation spéciale.

# Annexe A

## Méthode de calcul

L'impact du confinement a été estimé à partir de l'emploi selon le lieu de travail par secteur économique détaillé<sup>2</sup> au recensement de 2016. L'emploi préconfinement est supposé être égal à l'emploi au recensement de 2016. Dans chaque territoire, l'évaluation de l'emploi de chacun des secteurs économiques est faite à partir des variations de l'emploi et des heures travaillées de ce secteur qui ont été observées en mars dans la région métropolitaine ou au Québec, et en fonction des règles provinciales de confinement édictées au début du mois de mai et de certaines hypothèses de comportement. Puis, l'emploi total du territoire est obtenu en additionnant l'emploi de chacun des secteurs économiques.

Les secteurs économiques peuvent être regroupés en trois sous-ensembles : les services essentiels, définis par le gouvernement du Québec, ceux dont les tâches peuvent être réalisées en télétravail et les activités qui présentent un risque de contagion, car elles requièrent un contact personnel.

La précision des données est très incertaine. En particulier, aucune donnée ne permet de séparer les commerces sur rue, qui rouvriront en mai, des centres commerciaux, qui resteront fermés. Pour réduire l'incertitude, des efforts ont été consacrés à recalculer les nombres d'emplois divulgués par le ministre Fitzgibbon avec la classification des secteurs affectés par la COVID-19 que le MEI et le MTESS ont établis. Malheureusement, des écarts considérables subsistent toujours avec les chiffres gouvernementaux, dont la méthode de calcul n'a pas été rendue publique.

Pour les services essentiels et les secteurs où le télétravail est possible, l'hypothèse a été faite que 100 % de leur main-d'œuvre était utilisée et que leur emploi était demeuré inchangé. L'emploi dans les autres secteurs a été évalué en considérant la baisse de l'emploi et des heures de travail observées en mars et anticipées en avril. De manière arbitraire, l'emploi dans le commerce de détail non essentiel a été réparti à 75 % dans le commerce sur rue et à 25 % dans les centres commerciaux.

Les variations de l'emploi calculées reflètent davantage l'évolution des heures de travail que celles de l'emploi au sens strict. Il est ainsi espéré d'obtenir un reflet plus fidèle des variations du volume de travail effectué par les travailleurs. Un indice d'utilisation de la main-d'œuvre par secteur géographique a été généré sur cette base.

---

<sup>2</sup> Secteurs SCIAN à 4 chiffres, dont le nombre s'élève à 324.